

Appel à manifestation d'intérêt

Cahier des charges

Animation régionale du dispositif « Défi Insertion » pour l'accompagnement numérique des salariés en insertion



Direction régionale
des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail
et de l'emploi (Direccte)

En partenariat avec :



WETECHCARE

**Date limite de candidature :
Vendredi 16 octobre 2020 à 18h**

1. Préambule

Les compétences numériques ont rejoint le socle des compétences de base devenues indispensables à la recherche et au maintien dans l'emploi, toutes professions confondues. Or selon France Stratégie, parmi les 14 millions de personnes éloignées du numérique, on trouve une surreprésentation des ouvriers, des personnes peu diplômées et des personnes sans activité professionnelle.

Pour traiter ce besoin de montée en compétences aujourd'hui très insuffisamment couvert par l'offre de formation des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), **le projet Défi Insertion vise à déployer massivement un dispositif d'accompagnement numérique permettant à chaque salarié en insertion de maîtriser le « bagage numérique minimum »,** prérequis pour accéder aux services essentiels en ligne.

Le Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi (CIE) et la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) du Ministère du Travail, en s'appuyant sur la médiation de French Impact, s'associent à l'association WeTechCare pour construire et déployer cette offre d'accompagnement permettant à chaque salarié en insertion de maîtriser les compétences numériques de base sur smartphone.

2. Le projet Défi Insertion

2.1 Un dispositif à trois piliers

Pour systématiser l'accompagnement numérique des salariés en insertion et ainsi renforcer leur autonomie grâce au numérique, le dispositif repose sur 3 piliers :

- **Généraliser le diagnostic des compétences numériques des salariés en insertion** pour :
 - Evaluer les besoins de l'ensemble des salariés en insertion pour leur proposer un accompagnement adapté à leur situation ;
 - S'assurer que personne n'est laissé au bord de la route.

- **Déployer un premier socle d'accompagnement sur les compétences numériques de base sur smartphone** (14h soit 2 jours consécutifs), animé par des salariés en insertion dans une logique de pair-à-pair, pour :
 - Apporter une solution « première marche » pour les débutants ;
 - Capitaliser sur la prédominance du smartphone comme équipement numérique des salariés en insertion, sa relative simplicité d'utilisation (vs. un ordinateur) et la plus grande facilité d'entraînement en autonomie qu'il permet ;
 - Renforcer la motivation, la bienveillance et l'efficacité pédagogique grâce au pair-à-pair, et créer des sorties positives par ce biais.

- **Elargir progressivement le périmètre de l'accompagnement** au-delà du premier socle, pour couvrir tous les services indispensables, aujourd'hui accessibles presque exclusivement via le numérique, et ainsi rendre l'ensemble des opportunités du numériques accessibles à l'ensemble des salariés en insertion.

2.2 Un premier pilote pour valider le dispositif

Le dispositif sera mis en œuvre et éprouvé lors d'un premier temps de pilote, qui permettra d'aboutir à un dispositif cible généralisable :

- **18 mois** de mise en œuvre (août 2020 – janvier 2022).
- **3 régions pilotes** : Grand Est, Hauts-de-France, Occitanie. Le dispositif sera d'abord lancé à l'échelle d'un Département, puis s'élargira progressivement pour couvrir l'ensemble de la Région à l'issue du pilote.
- **4000 personnes accompagnées** et la **généralisation du diagnostic numérique** avec les SIAE partenaires.

2.3 Axes stratégiques du projet

La mise en œuvre et la pérennité du dispositif reposent sur plusieurs axes stratégiques forts pour la mise en œuvre de ce pilote :

- **La co-construction et la mise en autonomie de l'écosystème de l'IAE** : dans un esprit collaboratif fort, faire monter en compétence les différents acteurs de l'écosystème pour porter le dispositif par eux-mêmes (via de la formation, de l'outillage, du coaching...), pour garantir ainsi l'appropriation et la durabilité du dispositif ;
- **L'articulation avec l'ensemble des parties prenantes, directes ou connexes, de l'IAE et/ou de l'inclusion numérique** : mettre en réseau un écosystème transversal d'acteurs et de dispositifs, pour créer des synergies, fluidifier les parcours et garantir la complémentarité et la bonne articulation des solutions proposées ;
- **Une démarche pragmatique** : à travers ce projet pilote, tester, ajuster et valider un certain nombre d'hypothèses de manière agile, pour aboutir à un dispositif cible éprouvé (par exemple en ce qui concerne les contenus et modalités pédagogiques, le schéma de déploiement, les processus opérationnels...).

2.4 Parties prenantes et schéma de déploiement

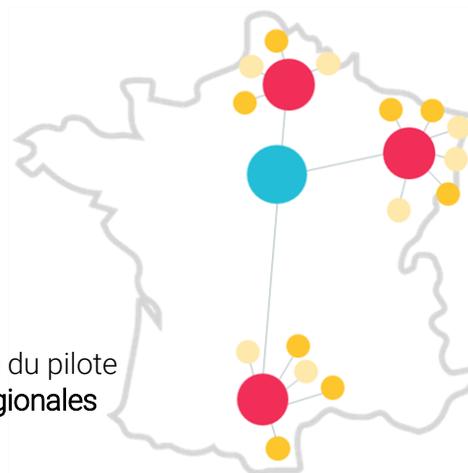
Pour favoriser la bonne gestion et la bonne coordination de ce dispositif d'ampleur, le déploiement s'opèrera à travers plusieurs échelles :

- Echelon national (WeTechCare)
- Echelon régional (plateformes régionales)
- Echelon local (SIAE)

Avec chacun leurs responsabilités propres :

WeTechCare 1 équipe projet

- Production des **parcours de formation**
- Mise en œuvre, animation et **coordination nationale** du pilote
- **Formation et accompagnement des plateformes régionales**
- **Reporting national**



Plateformes régionales : 1 par territoire pilote

1 coordinateur régional

- Sensibilisation et engagement des SIAE animatrices, formation de leurs animateurs numériques
- Sensibilisation et engagement des SIAE « orientatrices », formation de leurs CIP au diagnostic d'autonomie numérique
- Mise en œuvre, animation et **coordination régionale** du dispositif
- **Reporting** régional

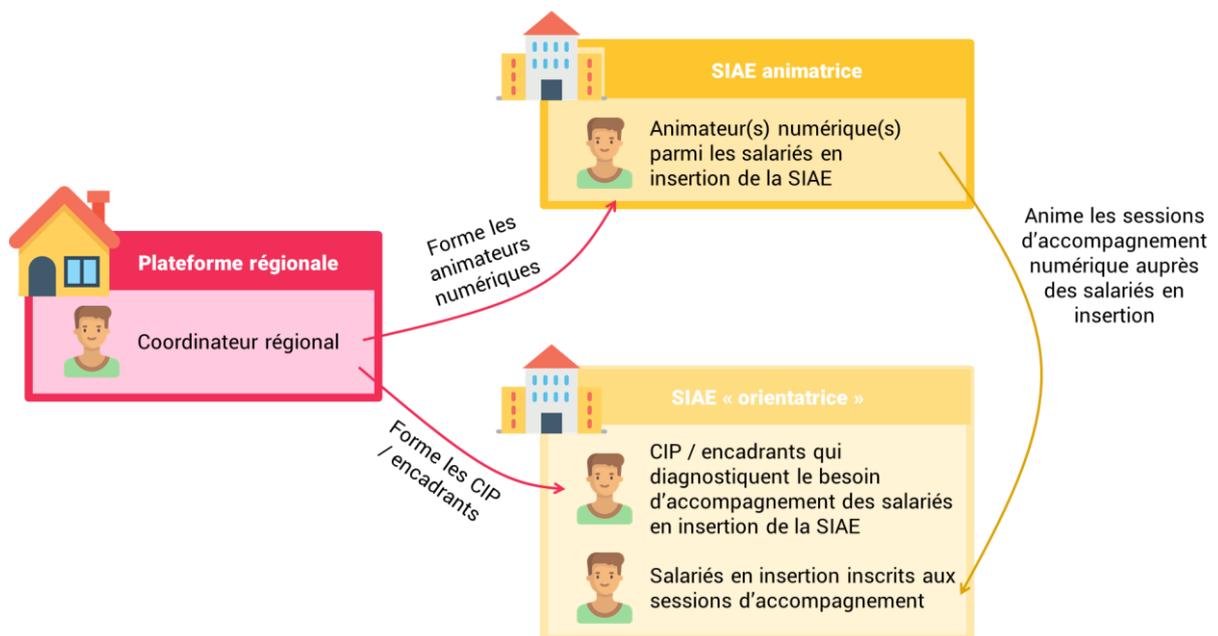
SIAE animatrices

1 ou plusieurs animateurs numériques

- Animation des sessions d'accompagnement numérique
- Participation au **reporting** (remontée d'information)

SIAE « orientatrices »

- **Diagnostic** des compétences numériques des salariés en insertion
- **Inscription** aux sessions d'accompagnement
- Participation au **reporting** (remontée d'information)



2.5 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

	2020			2021												2022		
	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Jan
MISE EN ACTION DES PLATEFORMES REGIONALES	Recrutement des plateformes régionales		Recrutement et formation des coordinateurs régionaux		Accompagnement des coordinateurs régionaux													
MISE EN ACTION DES SIAE ANIMATRICES				Identification, formation, outillage des 1ères SIAE animatrices		Identification, formation, outillage des SIAE animatrices supplémentaires												
MISE EN ACTION DES SIAE « ORIENTATRICES »				Identification, formation, outillage des 1ères SIAE orientatrices		Identification, formation, outillage des SIAE orientatrices supplémentaires												
DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE DES PUBLICS					VAGUE 1 Jusqu'à 150 personnes accompagnées			VAGUE 2 Jusqu'à 450 personnes accompagnées			VAGUE 3 Jusqu'à 3400 personnes accompagnées							

3. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

L'objet de cet appel à manifestation d'intérêt est de **recruter la plateforme régionale** de la région pilote de l'Occitanie.

4. Profil et missions des candidats

Les plateformes régionales sont des structures ou réseaux de l'IAE sélectionnés comme **têtes de réseau pour porter le déploiement du dispositif Défi Insertion** sur leur territoire. Dans le cadre du pilote sur 3 régions, elles seront au nombre de 3 (une par territoire).

Leur rôle dans le cadre du projet est le suivant :

- Elles organisent la **correspondance entre les besoins et les offres d'accompagnement** : elles créent, forment et animent un **réseau de SIAE animatrices numériques et de SIAE « orientatrices »**, et maximisent le volume de personnes accompagnées.
- Elles sont garantes du **suivi des résultats** et du **reporting** à l'échelle de leur région.
- Pour favoriser l'ancrage territorial du dispositif, elles sont dans une **démarche intégrée dans leur écosystème**.

Concrètement, nous attendons donc des candidats de pouvoir porter les missions suivantes :

- **Recruter un coordinateur régional** sur un poste d'1 ETP sur 15 mois (novembre 2020 à janvier 2022 inclus) ;
- **Largement mobiliser, fédérer, animer** l'écosystème de l'IAE autour du projet, sur le Département puis sur la Région pilote ;
- Identifier et mobiliser les SIAE volontaires sur le territoire pour participer au dispositif pilote, et ainsi **tisser et coordonner le réseau de SIAE animatrices et « orientatrices »** pour s'assurer du bon maillage de l'offre et permettre d'atteindre l'objectif indicatif de volume sur le territoire de l'Occitanie : **840 à 1040 personnes accompagnées d'ici la fin du pilote** ;

- Animer les **formations des professionnels** des SIAE pilotes à travers le territoire à partir des contenus produits par WeTechCare :
 - Formation des animateurs numériques à la prise en main et l'animation du parcours pédagogique de 14h ;
 - Formation des équipes encadrantes à la prise en main des postures et outils de diagnostic et d'inscription ;
- Coordonner la **logistique des sessions d'animation**, en lien avec les SIAE animatrices ;
- Porter la **gestion administrative, juridique, financière** du dispositif à l'échelle de son territoire, incluant notamment :
 - Les ajustements juridiques nécessaires à la prestation d'animation numérique dispensée par les SIAE animatrices :
 - Adaptation du conventionnement entre la SIAE et la Direccte au regard de l'évolution du projet d'insertion de la SIAE, qui intégrera alors l'animation numérique ;
 - Adaptation du contrat de travail des salariés en insertion qui seront animateurs numériques ;
 - La contractualisation avec les SIAE animatrices pour financer leur prestation d'animation numérique en fonction de certains critères (ex. : nombre d'heures animées, taux horaire appliqué...) ;
 - La valorisation des acquis et de l'expérience des salariés en insertion devenus animateurs numériques ;
- Assurer le **suivi et le reporting** des actions déployées sur son territoire pilote, contribuer à la mesure d'impact portée par WeTechCare ;
- Participer à la **gouvernance opérationnelle** du projet, à travers les comités de pilotage régionaux (avec notamment la Direccte Occitanie et WeTechCare) et nationaux (avec notamment la Direccte Occitanie, les plateformes régionales et Direccte des 2 autres régions pilotes et WeTechCare).

Les plateformes régionales devront s'inscrire dans les axes stratégiques du projet (cf. 2.3.), à savoir :

- **La co-construction et la mise en autonomie de l'écosystème de l'IAE** : elles fonctionneront en lien très étroit avec WeTechCare, le porteur du projet au niveau national, qui viendra soutenir et renforcer l'action du coordinateur régional.
- **L'articulation avec l'ensemble des parties prenantes, directes ou connexes, de l'IAE et/ou de l'inclusion numérique** : en lien avec WeTechCare, elles participeront à l'identification et à l'articulation avec les acteurs et dispositifs du territoire qu'il semblera pertinent d'associer à la démarche.
- **Une démarche pragmatique** : elles contribueront à l'évaluation et aux ajustements du dispositif au fil de l'eau, pour permettre son amélioration continue.

5. Soutien financier à la plateforme régionale sélectionnée

La plateforme régionale de l'Occitanie recevra un soutien financier visant à couvrir :

- Le **poste de coordinateur régional** : 1 ETP pendant 15 mois (novembre 2020 à janvier 2022 inclus)

- Le **financement des prestations d'accompagnement numérique** dispensé par les SIAE animatrices du territoire : 840 à 1040 personnes accompagnées d'ici la fin du pilote (31 janvier 2021)
- Les éventuels frais opérationnels (logistique, transports...)

NB : cet objectif est calculé à partir du ratio du nombre de salariés en insertion sur la région Occitanie sur le nombre total de salariés en insertion sur les 3 régions pilotes.

Ce soutien financier ne pourra dépasser le **montant maximum de 132 600 €**.

Il prendra la forme d'une **subvention encadrée par une convention financière** entre la DIRECCTE Occitanie et la plateforme régionale.

6. Pièces constitutives du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être composé :

- Du **formulaire CERFA n°12156*05**
- D'une **note de candidature synthétique mais précise** (4 pages maximum)

Ces deux pièces constitutives du dossier devront présenter les éléments suivants :

- **Présentation de la structure** : activités, ancrage géographique, lien avec l'écosystème de l'IAE sur le territoire pilote
- **Appropriation du projet** : compréhension de la vision stratégique du projet, perspectives sur sa mise en œuvre opérationnelle ; par exemple : propositions d'actions concrètes pour le déploiement du dispositif, modalités d'engagement et d'interaction avec les SIAE du territoire, critères et modalités de sélection des SIAE animatrices et « orientatrices » et perspectives sur le cadre juridique et administratif, mise en œuvre des formations, axes de reporting, modalités d'essaimage géographique...
- **Budget détaillé sur 15 mois** (novembre 2020 à janvier 2022 inclus)

Des compléments d'information pourront être demandés aux candidats.

7. Calendrier de dépôt et de sélection des candidatures

Date limite de dépôt des candidatures : **Vendredi 16 octobre 2020 à 18h**

La candidature retenue fera ensuite l'objet d'une convention financière avec la DIRECCTE Occitanie.

8. Documents joints au cahier des charges

Une **présentation détaillée du projet Défi Insertion** est jointe au présent cahier des charges.

9. Contacts

Renseignements opérationnels sur le projet : Claire TURNBULL, cheffe de projet Défi Insertion chez WeTechCare : cturnbull@wetechcare.org

Renseignements techniques sur l'AMI : patricia.galinier@direccte.gouv.fr

Adresse de de dépôt des candidatures : dossier à envoyer par courrier électronique aux deux adresses suivantes : patricia.galinier@direccte.gouv.fr et cturnbull@wetechcare.org